

Genèse et permanence des pratiques funéraires de la préhistoire au monde antique en Afrique du Nord

Salim DRICI ⁽¹⁾

Introduction

Les monuments funéraires, dans leur diversité, sont attestés en Afrique du Nord durant toutes les époques préhistoriques et historiques. Ces témoignages enseignent que la mort avait une importance capitale dans le quotidien des anciennes populations ; preuve en est, la spécialisation d'une certaine industrie pour la fabrication des objets destinés aux pratiques funéraires. On se préparait pour accueillir l'instant fatidique, incarné par la mort, et à cet effet, il serait judicieux de relever, par le prisme des rituels et du mobilier, le comportement des sociétés anciennes, avant, pendant et après la mort.

La période préhistorique

Les fouilles archéologiques, entamées dans plusieurs sites préhistoriques, mettent en évidence des modes d'inhumation qui pourraient éventuellement suggérer des pratiques funéraires. Ces pratiques nous renseignent sur les liens entre les différents éléments d'une même communauté. Elles pourraient constituer, en outre, des prémices d'un sentiment religieux, aux contours encore abscons, faisant office de dominateur commun autour duquel s'identifie l'ensemble de la communauté.

La présence d'ossements, d'origine animale, dans de nombreux sites nous conduit à émettre l'hypothèse de leur contribution directe dans des rituels qui auraient un rapport avec l'aspect religieux et les pratiques

⁽¹⁾ Université d'Alger 2, Institut d'Archéologie, 16 000, Alger.

funéraires. Par ailleurs, il est évident que l'homme a acquis la conscience de sa supériorité sur le monde animal ; ceci est apparent dans les représentations picturales et la gravure rupestre au néolithique où on constate l'évidence de cette domestication. La question est de savoir pourquoi « domestication » ? La satisfaction des besoins en protéines et énergie prime sur toutes les autres considérations.

Les rites sacrificiels nécessitaient la présence du bétail ou la victime était immolée pour la satisfaction d'une divinité ou pour le souvenir d'un être absent ou décédé.

Les fouilles des sites préhistoriques ont mis au jour de véritables nécropoles dont la stratigraphie révèle l'occupation des espaces sur de très longues périodes. L'espace, décrit dans le site d'Afalou Bou Rhummel¹, se subdivise en trois entités : une aire externe, l'espace interne et la nécropole. Dans l'espace interne, nous remarquons une stratification pour chaque partie dont les trouvailles et les indices archéologiques laissent paraître une spécialisation des tâches². La nécropole, quant à elle, occupait le troisième espace à l'écart des zones de vie. Notons que la nécropole contenait « une cinquantaine de crânes (26 hommes, 14 femmes et 10 enfants) ainsi que de nombreuses parties de squelettes. Neuf des sujets possèdent tout ou une partie du squelette en connexion »³. Les ossements humains présentent diverses situations : si les uns forment un tas réparti pêle-mêle sans orientations particulières, d'autres par contre occupaient pour les plus récents « une anfractuosité rocheuse, vers le fond de l'abri, et sont constitués d'inhumations successives en position fortement contractée ; les corps étant enfermés dans des urnes ou ligotés »⁴. Pour les plus anciennes, elles se positionnent vers le fond de l'abri et elles s'entassent pareillement. Cependant, il semblerait qu'un sujet a bénéficié de soins particuliers dus probablement à son statut distinctif au sein de son groupe ethnique. Il est le seul à être inhumé en position allongée, « séparé des autres squelettes par une dalle plantée de champ ; il repose sur de grands éléments de broyage et est accompagné d'un dépôt intentionnel de galets et molettes et d'éclats en

¹ Hachi, S. (2003), *Les cultures de l'homme de Mechta Afalou. Le gisement d'Afalou Bou Rhummel (massif des Babors, Algérie). Les niveaux supérieurs 13 000-11 000 BP*, CNRPAH, Alger.

² Hachi, S. (2003), *Aux origines des arts premiers en Afrique du Nord*, Alger, CNRPAH, p. 166.

³ Hachi, S. (2003), *Les cultures...*, *op.cit.*, p. 49.

⁴ Hachi, S. (2003), *Aux origines...*, *op.cit.*, p. 106-109.

quartzite⁵ ainsi que de matière colorante, tenant un couteau dans la main droite⁶.

Les résultats de la fouille indiquent qu'il s'agit dans ce cas du plus ancien squelette de la nécropole, de par son statut et les soins apportés à son inhumation. On pourrait en conclure que la sépulture était le noyau autour duquel s'articulait l'ensemble des squelettes de la nécropole⁷.

Le matériel archéologique découvert dans plusieurs sites se compose d'industrie lithique et osseuse, de fragments de poteries et d'objets de parure accompagnés de faune et d'ocre. Les découvertes des sites d'Afalou Bou Rhummel ainsi que celui de Columnata⁸ témoigneraient-ils d'un rituel funéraire ou du moins peut-on le supposer comme matériel lié à des pratiques sépulcrales ? Préparer pour chaque dépouille une fosse, véhicule selon la recherche de Yasmina Chaid une intentionnalité qui n'implique pas forcément la présence d'une pensée religieuse structurée. Toutefois, il y a une approche singulière vis-à-vis de la mort et vis-à-vis du trépassé, quoi que cette vision, à travers le prisme de l'espace, semble à Columnata très difficile à saisir⁹.

Bien que des objets en terre cuite soient issus d'un même niveau stratigraphique, mais sans contact avec les ossements humains, et que des manifestations artistiques figuratives soient attestées sur le site d'Afalou Bou Rhummel, ceci ne nous permet pas de relier cet endroit avec une pensée du monde funéraire. Slimane Hachi attribue cette activité artistique à un statut particulier conféré au lieu par les groupes humains et en déconnexion avec les pratiques sépulcrales¹⁰. Bien que l'interprétation des pratiques funéraires associant plus d'un individu demeure complexe comme dans les sites préhistoriques cités plus haut, des indices sont révélateurs pour l'établissement de telles pratiques : la simultanéité dans le temps des inhumations, les causes plurielles de la mort, le mode d'inhumation, les soins soumis pour chaque corps et les indices d'une hiérarchie sociale¹¹.

⁵ *Ibid.*, p. 110-111.

⁶ Hachi, S. (2003), *Les cultures...*, *op.cit.*, p. 232.

⁷ Hachi, S. (2003), *Aux origines...*, *op.cit.*, p. 111.

⁸ Chamla, M.-C. (1970), *Les hommes épipaléolithiques de Columnata (Algérie-occidentale)*, Etude anthropologique, Mémoire du CRAPE, Paris.

⁹ Chaid Saoudi, Y. (2013), « Quelques principes de l'archéologie funéraire appliqués à la nécropole préhistorique de Columnata (Tiaret, Algérie) », in *Athar*, Actes du troisième colloque national « Rôle et importance de l'archéologie pour l'écriture de l'histoire », Alger, p. 7.

¹⁰ Hachi, S. (2003), *Aux origines...*, *op.cit.*, p. 149.

¹¹ Tillier, A.-M. (2009), *L'homme et la mort. L'émergence du geste funéraire durant la préhistoire*, Paris, CNRS, p. 24.

Nous ne pouvons pas ignorer certains faits qui renvoient à l'idée de l'intentionnalité de l'acte funéraire. En effet, l'aménagement de la fosse pour contenir une unique sépulture pour les unes et pour d'autres une pluralité des corps est attestée. Accompagnés d'un matériel d'origine minérale, animale ou céramologique, les sépultures ne peuvent en aucun cas être déposées de façon fortuite. Cette céramique qu'on retrouve de façon quasi-permanente durant les périodes protohistoriques et historiques dans les monuments funéraires aurait eu probablement pour origine le paléolithique moyen, époque à laquelle l'acte d'inhumation constitue un témoignage avéré. Les trois nécropoles de Taforalt (Maroc), d'Afalou Bou Rhummel et de Columnata (Algérie) accordent au geste funéraire toute sa véracité¹².

La période protohistorique

Une multitude de monuments funéraires mégalithiques parsèment de larges étendues nord-africaines à l'époque protohistorique. Beaucoup de travaux ont abordé cette thématique et ils ont révélé la multiplicité et la complexité des structures funéraires. Mais au delà de leurs typologies et leurs implantations, il y a une conversion de la pensée humaine. Car si l'homme était à la recherche et la construction de soi durant l'époque préhistorique en maîtrisant la matière et en se soustrayant au règne animal, il a pris conscience de soi dès le néolithique en devenant artiste arborant sa personne et les différents animaux représentés sur les parois rocheuses ; ceci pour affirmer sa conquête sur son milieu et son biotope. Quant à la période protohistorique, on perçoit la présence du sentiment religieux dans cette communauté, quoique le changement culturel se soit manifesté antérieurement et qu'on le retrouve dans divers sites préhistoriques. Ceci se résume à la présence d'indices attestant un comportement particulier envers les morts et de l'existence de gestes funéraires¹³. Et dans ce contexte, il faut dissocier les pratiques mortuaires des rites funéraires. Les rituels concernent la manipulation du défunt, en l'accompagnant à sa dernière demeure et en prenant le soin de lui attribuer des accessoires rituels, qui sont les offrandes à une force vers laquelle ces dons et cette âme sont destinés. La ritualité se caractérise par trois faits :

- son caractère collectif, qui fait que le rituel actualise des expressions identitaires, renforce le sentiment d'appartenance et régénère les solidarités ;

¹² Chaïd Saoud, I.-Y., *op.cit.*, p. 4-5.

¹³ Tillier, A.-M., *op.cit.*, p. 54.

- son caractère obligatoire, ce n'est pas qu'une théâtralisation mais elle est bien une forme de discours que la société se tient à elle-même ;
- son dépassement du cadre d'une stricte rationalité utilitaire lui permettant l'élaboration d'un sens¹⁴.

Cette ritualité prend toute son importance et ses fondements en imprimant la sacralité des gestes dans le tombeau, en accordant une attention particulière à la disposition du corps et en ordonnant de façon délibérée la disposition du mobilier funéraire, à ce qu'il ait une connotation religieuse et une portée hautement symbolique.

Les pratiques funéraires, quant à elles, se résument à une gestuelle qu'on pourrait répéter par atavisme et qui concerne la manipulation du trépassé en dehors de la tombe.

Une certaine forme de déité est ainsi suggérée à l'époque protohistorique ; c'est la projection de soi dans une autre dimension qui croit en la résurrection de la chair. Cette nouvelle perception du monde et des concepts a imposé la création des formes architecturales qui incarnent en fait un temple à la fois fermé, car il est le réceptacle de la sépulture, et à la fois ouvert, symbolisant un autel dédié à des divinités connues par des rituels et non pas par des patronymes ; car cette intuition religieuse a consacré la matière sans pour autant schématiser une forme vers laquelle se tournent les prières. A ce stade embryonnaire de cette vision, les divinités sont un concept aux aspects informels. Ces monuments funéraires dédiés au souvenir d'un proche projettent l'idée d'un retour symbolique, invoqué par une gestuelle et une offrande ; et c'est pourquoi cette idée de l'évocation établira d'une part, la consécration du sentiment religieux et d'autre part, on peut supposer que l'espace du monument mégalithique est une aire sacrée vouée à des forces obscures. On s'ingéniait désormais à produire plusieurs formes architecturales qui pourraient être liées à la stratification de la société et probablement à plusieurs agissements de rituels.

Il faut convenir qu'il s'agit bien là d'une glorification de la mort nécessitant une méthode et une pratique qui faciliteront le passage vers un au-delà alourdi de mystères. Honoré, voire selon Gabriel Camps divinisé, le mort ne renvoie pas cette image de terreur ou de malfaisance. Bien au contraire, on lui attribue une puissance bénéfique mise au service de sa communauté¹⁵.

¹⁴ Crubézy, E. (2000), « L'étude des sépultures ou du monde des morts au monde des vivants. Antrobiologie, archéologie funéraire et anthropologie du terrain », in *archéologie funéraire*, p. 15.

¹⁵ Camps, G. (1982), *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, CNRS, p. 557.

La mort pour ces sociétés protohistoriques n'est aucunement une fin de tout mouvement ou une extinction de l'être avec l'effacement de sa mémoire. L'architecture si diversifiée met en relief l'apparition de la technicité et du savoir-faire, mais au-delà de la complexité des formes, il y a cette constante d'honorer le mort en lui attribuant une demeure qui sied à son statut, ses croyances et appartenances ethniques et peut-être à son vouloir.

La position des corps dans différentes postures supposerait une divergence et/ou une convergence culturelle et culturelle, « une reconnaissance des faits et/ou des gestes retrouvés de façon répétitives, ayant un certain caractère collectif, et n'ayant pas un strict intérêt utilitaire, pourrait être retenu comme des rites : position des corps stéréotypés dans certaines cultures, dépôts d'objets etc... »¹⁶.

Les offrandes funéraires étaient constituées principalement par des objets en céramiques¹⁷, des sépultures contenaient également des outils de parures, des bijoux en bronze et des restes d'ossements relevant de la faune. La céramique a toujours été un des éléments d'accompagnement depuis les temps les plus reculés, toutefois nous remarquons durant cette période une évolution des formes et des décors. Les nécropoles mégalithiques de Gastel, Roknia, Béni Messous, Tiddis, Mzala Bou Nouara ont fourni un matériel impressionnant de céramiques retiré des monuments. Si dans l'écrasante majorité cette céramique a une empreinte locale, nous constatons néanmoins dans le site de Tiddis ou Gastel des formes étrangères ou importées.

¹⁶ Crubézy, E., *op.cit.*, p. 15.

¹⁷ Consulter dans ce sens : Camps, G., Camps Faber, H. (1963), *La nécropole mégalithique de Dj Mezala à Bou Nouara*, Mémoire du CRAPE, Paris.

Fig. 1 : Marmites de Tiddis



Photo Chaid Saoudi Y.

Cet accompagnement faisait office d'offrande pour faciliter le passage vers l'autre monde. Elle n'avait pas pour seule prétention d'être décorative mais avait une implication, même symbolique, dans la pratique funéraire. Ces ustensiles sont telle une dot escortant le défunt vers une nouvelle destination ; c'est un gage pour l'accomplissement des prières et un au-delà meilleur. Les bijoux de bronze ou les parures embellissent le corps du défunt, mais cet agissement n'est-il pas pensé pour être accueilli dans une représentation idéale?

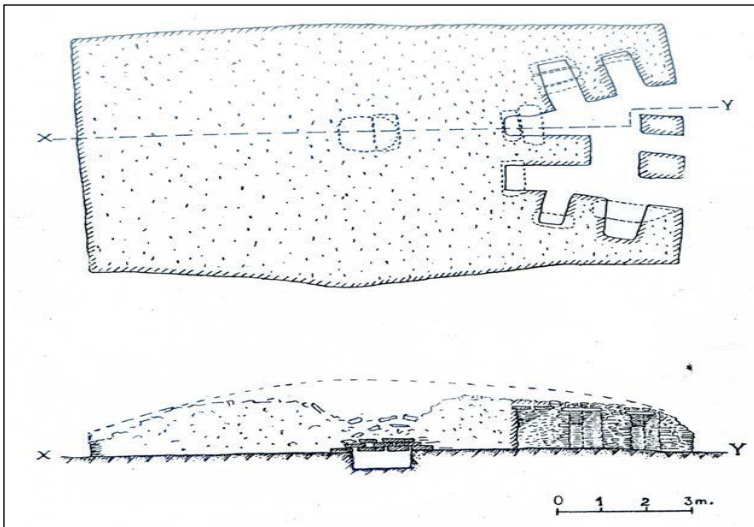
Quant aux restes faunistiques découverts dans certains milieux funéraires, deux interprétations se dégagent : il s'agit en premier lieu de déchets culinaires fragmentés et brûlés faisant partie des repas funéraires. Si c'est le cas, les études détermineront la sélection des mets consommés qui diffèrent de ceux du quotidien et nous serons face à un choix délibéré des espèces, des âges ou des sexes des bêtes consommées¹⁸. En deuxième lieu, quand l'intentionnalité de l'acte est confirmée, nous nous retrouvons dès lors, devant des cas de pratiques funéraires impliquant l'animal. Les études démontrent qu'il y a une sélection des animaux impliqués dans les rites funéraires ou la préférence des animaux domestiques aux dépens des animaux sauvages est révélée par une analyse ostéologique. Et de l'animal sacrifié, on prélève un morceau, car il est rare de retrouver l'ensemble du squelette dans la tombe. Ceci est dû au processus

¹⁸ Vigne, J.-D. (1987), « le problème de l'interprétation des restes de repas en milieu funéraire au travers des ensembles fauniques de deux sites stratifiés : Can Pey (Mont ferrer en Pyrénées-Orientales) et Capula (Lévi, Corse) », *Anthropologie physique et archéologique. Méthodes d'études des sépultures*, in *Actes du colloque de Toulouse*, CNRS, p. 313.

déterminant le rituel funéraire, du choix et de la mort de la bête, de sa découpe et du partage de la viande entre ce qui va être brûlé sur le bûcher, et ce qui va accompagner le défunt. Et pour le reste, il suivra d'autres destinations¹⁹.

La disposition des formes architecturales des monuments et les dépôts d'offrandes donnent à la notion de la mort un statut particulier. Le particularisme de cette notion durant l'époque protohistorique est mis en lumière grâce à la configuration recherchée de l'architecture funéraire tant dans ses aspects internes qu'externes et aussi par le dépôt des offrandes. Ces sociétés ont voulu maintenir un lien avec les disparus et, en leur rendant un culte, elles peuvent espérer attirer la bienveillance des forces mystérieuses et apaiser par la même occasion les âmes devancières dans l'au-delà. C'est pourquoi des cérémonies avaient lieu aux abords du tombeau, par des cultes rendus aux morts où des sacrifices étaient offerts. Certaines tombes, telles un temple, possédaient une chapelle ou des niches où se pratiquaient le culte funéraire²⁰.

Fig. 2 : Tumulus à la chapelle de Taouz



Camps, G., *Aux origines*, p. 181.

¹⁹ Méniel, P. (2008), *Manuel d'archéozoologie funéraire et sacrificielle :Age de fer*. France, Broché, p. 47-49.

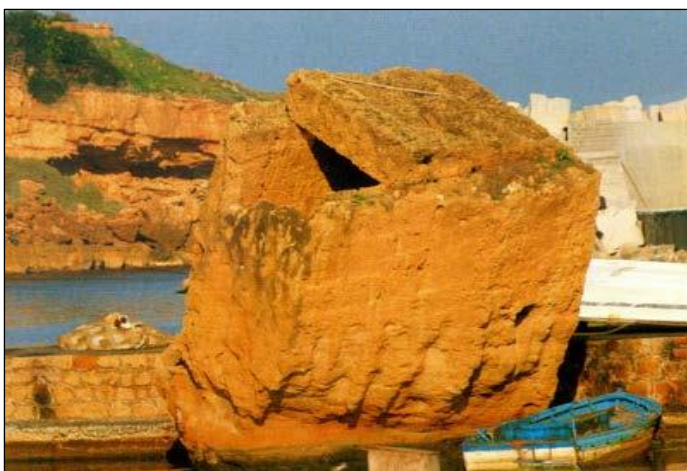
²⁰ Camps, G., *Aux origines*, *op.cit.*, p. 537.

Cette projection de soi vers un ailleurs échappait, certainement, à sa compréhension et devait être alimentée par un imaginaire fertile dans lequel le rêve symbolise un au-delà. De même, la non-acceptation de la périssabilité de la chair et la perte des proches ont consolidé la permanence de ce sentiment religieux, qui dans ce contexte, se concentre essentiellement dans le monde funéraire.

La période punique

Les tombes de la période punique sont très variées. La majorité des cités se situent sur le littoral du Maghreb et l'influence phénicienne et carthaginoise y a laissé une forte empreinte. Nous constatons des sépultures individuelles. Le défunt est inhumé soit dans une tombe à fosse, soit dans un sarcophage ou déposé dans une amphore. Signalons que certaines tombes sont construites et maçonnées dans le roc et recouvertes de dalles.

Fig. 3 : Caveau punique de Tipasa



Mezzolani, A., « La ville des morts », p. 198.

Des sépultures collectives sont également répertoriées : sépultures en hypogée à chambre et à puits ou dromos, des tombes à fosses avec plusieurs dispositions²¹.

²¹ Mezzolani, A. (2011), « La ville des morts » in *Les Phéniciens en Algérie. Les voies du commerce entre la Méditerranée et l'Afrique noire*, Alger, p. 197.

Fig. 4 : Tipasa, Amphore à inhumation



Catalogue exposition : *Les phéniciens en Algérie. Les voies du commerce entre la méditerranée et l'Afrique noire*, Alger, 2011, p. XVIII.

On a pratiqué l'inhumation et l'incinération ; la fréquence des deux modes d'enterrement diffère d'un site à un autre. Ainsi à titre d'exemple, on a relevé à Rachgoun dans la région de Siga neuf inhumations pour 101 incinérations. Cette dernière pratique semble être réservée aux enfants²².

Toutes les nécropoles d'époque punique, qu'elles soient en Algérie (Rachgoun, Arzew, Les andalouses, Gouraya, Tipasa, Jijel, Collo) ou en Tunisie (Carthage, Utique, Byrsa, Cap Bon...), partagent des similitudes quant aux modes d'inhumations et également pour le trousseau funéraire. Si les grands caveaux bâtis et les énormes sarcophages de Carthage ou d'Utique sont l'œuvre de Carthaginois²³, donc d'origine phénicienne. Il ne subsiste aucun doute sur l'origine autochtone de l'utilisation de l'ocre rouge pour enduire l'os des cadavres, et cette pratique est confirmée dans la majorité des nécropoles puniques de l'Algérie, du Sahel tunisien et du Cap Bon²⁴. On a relevé la présence de cette matière sur le site ibéro-maurusien d'Afalou Bou Rhummel et dans de nombreuses nécropoles protohistoriques. Ceci nous renseigne sur la permanence de cette pratique et sa persistance durant les époques historiques.

Le matériel d'accompagnement comprenait de la céramique sous diverses formes : vases fermés, coupelles, assiettes, cruches, lampes, céramique modelée, urnes cinéraires, amphores, brûle-parfum,

²² *Ibid.*, p. 198.

²³ Cintas, P. (1949), « Fouilles puniques à Tipasa », in *Revue Africaine*, t. XCII, p. 19.

²⁴ Mezzolini, A., *op.cit.*, p. 197.

unguentaria, de la céramique d'importation telle que la céramique attique, ibérique et campanienne, ainsi que des bijoux en bronze et en argent, des armes constituées essentiellement de pointes de lances et enfin des œufs d'autruche et des amulettes et scarabées.

Le choix de cette panoplie d'offrandes n'est pas fortuit mais s'inspirait le plus souvent des traditions orientales. La symbolique conférée aux amulettes et aux scarabées est d'abord d'ordre magique. Ils symbolisent la régénération et la reproduction ; l'hypocéphale²⁵ réchauffe les cadavres pour les ramener à la vie et pour un au-delà serein et bienveillant, les amulettes assuraient la protection des lieux. L'iconographie représente les divinités et génies égyptiens²⁶.

Les défunts sont parés des plus beaux bijoux, donnant un semblant d'esthétisme à un corps inexpressif et une portée religieuse certaine. La céramique se subdivise en catégories contenant des aliments solides et liquides. Les unes gardaient les traces de restes de poissons ou d'oiseaux. Pour les autres, elles devaient contenir du lait et de l'eau. Ajoutons à cette catégorie, les lampes à l'huile éclairant la pénombre de la tombe pour se prémunir des mauvais esprits.

La belle céramique importée est révélatrice de la position sociale du défunt. Cette notoriété explique la nature du mobilier funéraire et souligne le souci de s'entourer des choses essentielles dans l'éternité, et tenter ainsi le plus possible de garder le même statut. C'est pourquoi des pièces d'armements sont attestées parmi les sépultures et que des inscriptions puniques n'omettent jamais d'indiquer la fonction du personnage²⁷.

Les rites d'inhumation requièrent un matériel spécifique pour l'accomplissement des rituels. Les cimetières ont fourni des tas d'instruments qui se composaient : de brûle-parfums, statuette à encens, vases à parfum, lampes, etc... .

Avant que le corps du défunt n'arrive au cimetière, une démarche relevant de la pratique funéraire est enclenchée. Le cadavre est lavé puis embaumé à l'aide d'une préparation composée de résine parfumée avec des plantes aromatiques. Il est possible que le visage soit maquillé et le corps parfumé.

²⁵ Hypocéphale : Mobilier funéraire égyptien de forme sphérique. Il contenait des scènes et des textes religieux et avait pour finalité d'aider le défunt à atteindre l'éternité.

²⁶ La majeure partie du rituel funéraire est puisé du livre : Bénichou-Safar, H. (1982), *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*, CNRS, p. 259-277.

²⁷ Berthier, A., Charlier, R. (1955), *Le sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, Textes, Paris.

La présence de miroirs près du corps pose un problème d'interprétation dans une optique symbolique et rituelle. La majorité des miroirs ont été brisés intentionnellement, ce qui me semble annihiler son rôle en tant qu'objet de toilette. Dans l'art funéraire grec antique, le miroir est tendu par des hommes et des femmes vers un défunt ou une défunte ; cette action traduirait la volonté de capturer et prolonger son image, ce qui lui confère une existence indépendante et figée en tant qu'outil de la mémoire²⁸.

Les corps étaient enveloppés dans un costume d'apparat ou dans un linceul. Les véritables funérailles débutent lorsque le corps du défunt est mis dans un cercueil en bois et déposé au fond de la cheminée funéraire. Les rituels s'accomplissaient à l'intérieur ; on brûlait de l'encens et on arrosait parfums l'espace mortuaire. Des autels brûle-parfums et différents ustensiles et objets meublaient le caveau funéraire dans l'écho des prières du prêtre.

La période romaine

La tradition et la littérature latine ont conservé les modalités de la gestion des rituels funéraires à l'époque romaine. Cette tradition ancienne de l'époque royale a puisé ses fondements dans son aire latino-étrusque avec des référents grecs et s'est enrichie des cultures orientales et de celles provenant du pourtour du bassin méditerranéen. Les innombrables cités ont fourni un nombre impressionnant d'inscriptions funéraires et une multitude de tombes riches dans leurs formes typologiques, et dans leurs ornements quand il s'agit de caveau, et du mobilier funéraire.

Les fouilles des nécropoles de Sitifis²⁹ et de Tipasa³⁰ ont mis au jour de véritables ensembles sépulcraux où les pratiques de l'inhumation et l'incinération sont confirmées dans une seule et même area. Cependant, il paraît évident que les habitants Sitifis avaient adopté la pratique de l'incinération après l'implantation de la colonie au deuxième siècle. En effet, les plus anciennes tombes ont maintenu une coutume locale qui consiste dans l'enterrement dans une chambre funéraire à puits de type punique avec des objets usuels³¹.

²⁸ Bectarte, H. (2006), « Tenir un miroir » dans l'art funéraire grec antique » in *L'expression des corps. Gestes, attitudes, regards dans l'iconographie antique*, PUR, p. 176-177.

²⁹ Guery, R. (1985), *La nécropole orientale de Sitifis (Sétif-Algérie), Fouilles de 1966-1967*, Études d'Antiquités africaines, CNRS, Paris.

³⁰ Bouchenaki, M. (1975), *Fouilles de la nécropole occidentale de Tipasa (1968-1972)*, Alger.

³¹ Guery, R., *op.cit.*, p. 311-312.

L'étude de la nécropole occidentale de Tipasa présente une variété de types de tombes³² :

- Les inhumations simples : elles sont peu nombreuses et aménagées dans des fosses sans aucune protection et dépourvues de mobilier funéraire.
- Les sépultures en jarres et amphores : elles étaient destinées à l'inhumation des enfants morts en bas-âge.

Les tombes sous tuiles : le corps est déposé sous des rangées de tuiles inclinées. Un canal de libation en tegula se dresse telle une cheminée, cet exemple est attesté à Sitifis.

Fig. 5 : Sétif, tombe sous tuile



Guey, R., *op.cit.*

- Les tombes à fosses recouvertes d'une dalle : qu'elles soient creusées dans la terre ou dans le rocher, une dalle renferme la tombe.
- Les tombes à cupule : elles ont la forme d'un caisson semi-cylindrique en maçonnerie, recouvert d'un enduit lissé, parfois peint et décoré. Ce type se répartit en trois catégories : les tombes à cupule semi-cylindrique, les tombes à cupule plate, les tombes à cupule plate de forme tronconique.

³² Bouchenaki, M., *op.cit.*, p. 167-171.

Fig. 6 : Tipasa Tombes à Cupule



Bouchenaki, M., *op.cit.*

- Les sarcophages : nous avons la forme la plus simple qui consiste en la dépose des pierres monolithiques destinées à former un caisson en pierre. La forme la plus complexe est taillée dans le marbre dont les parois externes comportent des sculptures de scènes mythologiques.
- Les mensae : elles exhibent la teneur des rites funéraires relatifs aux banquets dédiés à la mémoire du défunt. Il s'agit en fait de la représentation d'une table sur laquelle figurent des ustensiles (plats, patères...) et des offrandes d'un repas (poissons, pain...).

Fig. 7 :Timgad, mensa



Photo : Bouder Amel.

Les caveaux voûtés : ce sont des chambres funéraires contenant des sarcophages. Quelques exemples sont enduits de peintures et de stuc.

- Les hypogées taillés dans le rocher : ce sont des caveaux taillés dans la paroi de la falaise dont les niches maçonnées abritaient les sépultures.
- Les mausolées : ils se caractérisent par leur monumentalité et la variété de leurs plans. Ce sont de véritables monuments construits en gros appareillages ; soit, ils s'insèrent dans l'espace de la nécropole, soit, ils sont disséminés le long des principales voies routières en dehors de la ville.

Nous décelons dans la nécropole orientale de Sitifis une régularité dans la pratique des rites funéraires, qui remonteraient jusqu'à l'époque protohistorique. Roger Guery a repéré de nombreux signes ayant un lien soit avec des rites autochtones, soit vraisemblablement se référant au culte de Saturne. La pratique du décharnement primaire, la position fœtale infantile et surtout celle du corps ligoté d'un adulte³³ sont représentés dans les monuments mégalithiques.

L'autre signe concerne les sacrifices d'animaux domestiques. Qu'il s'agisse d'un agneau ou d'un poulet déposé dans une fosse destinée à un enfant ou du bélier et de volatiles représentés sur un brûle-parfum décoré

³³ Guery, R., *op.cit.*, p. 319-320.

de reliefs d'applique se référant au culte de Saturne³⁴, il ne fait aucun doute que ces cérémonies remontent à la plus haute antiquité.

Dans l'ancienne religion libyque, il y avait une certaine connexion entre le culte de certains animaux, des astres et des morts. Le culte du bélier constitue un fait avéré par sa présence dans les gravures rupestres et dans une certaine littérature. Les coutumes et les légendes berbères le représentent comme un animal céleste qui dispense la pluie et féconde la végétation³⁵. L'association du bélier au rituel funéraire n'est donc pas un acte anodin mais s'impose par la perpétuation des traditions ancestrales, de même que d'autres formes astrales représentées dans la céramique telles que les disques solaires peints sur les vases de Tiddis projettent l'idée d'une vénération du soleil, associée au symbolisme funéraire³⁶.

Au vu de ces constatations et des conclusions des fouilles de Sétif, il en ressort que ce cimetière de l'antique Sitifis était composé d'une majorité d'Africains³⁷, et le bélier et autres signes indiquant le Dieu Saturne démontrent la constance et l'inamovibilité des anciennes croyances dans un milieu dominé par la culture latine.

Les deux modes d'enterrements, incinération et inhumation, ont cohabité durant le deuxième et le troisième siècle. L'inhumation s'estompe au troisième siècle et s'éteint entièrement au cours du quatrième siècle³⁸, probablement avec la christianisation des habitants de l'Empire romain.

Les pratiques et les rituels funéraires sont codifiés par l'État romain. La mort était perçue comme une souillure. Pour retrouver pureté et équilibre, on pratique des rituels en invoquant les divinités et les génies protecteurs sous le regard des libitinarii³⁹. Ces derniers assuraient les modalités des prestations funèbres qu'un collègue funéraire rétribuait grâce aux cotisations de ses membres⁴⁰.

³⁴ *Ibid.*, p. 320.

³⁵ Benabou, M. (2005), *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, la Découverte, p. 276-277.

³⁶ *Ibid.*, p. 279.

³⁷ Guery, R., *op.cit.*, p. 319-320.

Les études onomastiques de la colonie de Sitifis et de Thamugadi du II et III siècle démontrent une proportion d'Africains de l'ordre de 30%, in Drici, S., « Migrations et mouvements des personnes en Afrique du Nord : étude onomastique des colonies de Sitifis et Thamugadi », in *africa Romana*, 2006, p. 537.

³⁸ Bouchenaki, M., *op.cit.*, p. 172.

³⁹ Entrepreneur de pompes funèbres.

⁴⁰ Rougé, J. (1969), « Un collègue funéraire », in *Textes et documents relatifs à la vie économique et sociale dans l'empire romain (31 avant J.-C 225 après J.-C)*, Paris, p. 110-114.

La période des funérailles durait neuf jours, un festin funèbre était alors servi pour les membres et les proches de la famille, et au dixième jour, on purifiait la maison pour chasser la souillure de la mort.

Les différentes formes de tombes nous renseignent sur la pluralité des mentalités. IL y a lieu de noter cependant que dans certaines zones, cohabitaient des populations de différentes ethnies et d'origines géographiques diverses. Notons que chacune d'elle avait sa propre identité culturelle ; en sachant que la romanisation les avait toutes intégrées dans la culture latine.

Les préceptes funéraires romains étaient appliqués lors des enterrements avec quelques nuances et rappels aux us de la patrie d'origine. Les stèles portent une iconographie dont quelques facettes stylistiques indiquent la mainmise de l'art romain, alors que pour d'autres exemples, ressortent des traits et des symboles locaux.

Ainsi, parmi les constantes de cet art, nous avons l'attitude du personnage qui est toujours représenté de face, dans une position statique où le pied droit est légèrement mis en avant ; la coiffure, la barbe et le vêtement se rapprochent de l'univers gréco-romain⁴¹. La symbolique est disparate et se répartit entre un bestiaire, des représentations florales et géométriques ainsi que des indications célestes patrimoine d'une divinité à l'image de Saturne.

La conception de l'au-delà et le voyage vers l'éternité sont un sujet auquel le Romain se prépare avec toute la rigueur qui sied à sa vertu. Il ne manquera pas de faire partie d'un collège funéraire et versera sa contribution en temps voulu et rédigera son testament sans omettre de faire obligation à ses proches de veiller scrupuleusement aux préparatifs et à la mise en tombeau de sa dépouille dans la solennité et la dignité. Car il y va de la pérennisation de sa mémoire et celle du nom de sa famille. L'inscription commémorative de son tombeau où son mausolée rappellera la piété et la vertu du défunt. Dans l'imaginaire collectif, la tombe n'est qu'un lieu de transit pour un ailleurs plus vaste, c'est pourquoi on fait en sorte de s'accompagner de divers objets réutilisables dans sa dernière demeure. Les objets de parure sont là pour confirmer le statut du défunt. Même après la mort, celui-ci conserve une activité sociale⁴². Ses dispositions testamentaires obligent les membres de la

⁴¹ Sartre-Fauriat, A. (2001), « Des tombeaux et des morts. Monuments funéraires, société et culture en Syrie du sud du 1^{er} siècle av. J.C au VII^{ème} s. ap. J.-C, 2 vol., Beyrouth », in *Syria*, p. 205.

⁴² Lebohec, Y. (1995), « Le sentiment de la mort chez les Lignons », in *La mort au quotidien dans le monde romain*, Paris, p. 249.

famille à porter le défunt à l'avant-scène, être le héros durant son cortège funèbre.

Cette activité sociale du défunt s'affirmera plusieurs fois par an : lors des fêtes religieuses dédiées aux morts ou lors des repas funéraires.

Pour son repos, certains caveaux ont été tapissés de peinture. Fondamentalement, la thématique des scènes représentée dans les tombeaux est analogue à la peinture domestique. C'est le souci de recréer le même environnement du défunt qui a prévalu. Elle lui est donc nécessaire du moment qu'elle représente sa personnalité, lui permettant ainsi d'emporter ce qui lui est cher⁴³.

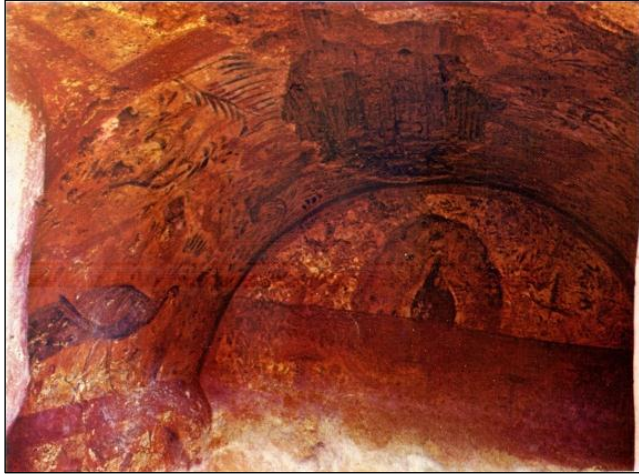
De même, le choix des scènes mythologiques comme ornementation « a sans doute été influencé, dans certains cas, par les circonstances de la vie du défunt et par ses qualités morales et physiques. Les uns, en fonction de leurs âges, représentaient la beauté, la pureté, la fidélité conjugale, l'amour de l'épouse, les qualités du corps ainsi que celles de l'esprit des enfants « exceptionnels » ; pour les autres le courage et la sagesse caractérisent les personnages mythiques représentés en contexte funéraire »⁴⁴.

La thématique est assez riche, que ce soit les scènes prises de la vie quotidienne ou de l'idéalisation du réel, ou un regard sur les mythes ou tout simplement la représentation des scènes bucoliques et des animaux dans un jardin d'éden.

⁴³ Blanc, N., Leyge, F. (1998), « Les vivants et les morts », in *Au royaume des morts. La peinture funéraire antique*, Paris, p. 10-11.

⁴⁴ Olszewski, M.-T. (2001), « Le langage symbolique dans la décoration à scène mythologiques et son sens dans les tombes peintes de l'orient romain. Nouvelle approche », in *la peinture funéraire antique. I^{er} siècle av. J.-C I^{er} siècle, ap. J.-C*, Paris, p. 16.

Fig 8. :Tipasa, Caveau orné de peinture et détail



Bouchenaki, M., *op.,cit.*

Fig. 9 : Détail de peinture



Bouchenaki, M., *op.,cit.*

Toutes ces manifestations scéniques avaient pour dessein, d'une part, la recréation du monde et du milieu magnifié dans lequel le défunt avait vécu, et d'autre part, on veille à ce que cette pérégrination vers l'univers des morts se fasse non pas dans une atmosphère obscure et lugubre mais que cette chambre de transit soit présentable pour honorer la mort.

Conclusion

L'intentionnalité du geste funéraire durant la préhistoire détermine l'affirmation des pratiques et rituels funéraires et comme le souligne, à juste titre, Yasmina Chaïd Saoudi, il y a obligation de présence de squelettes avec toutes leurs connexions anatomiques. L'aménagement d'une tombe et les offrandes constituant le mobilier funéraire. L'auteure souligne, par ailleurs, que dès le paléolithique, le constat a été fait sur le traitement particulier des traces de décarnisation à Zhoukondian (Chine) ou encore ce crâne isolé et entouré de pierres dans le mont de Circé (Italie). Toutefois, les premières véritables sépultures ont été attestées en Palestine et en Irak et qui datent de 100 000 ans. Quant au Maghreb, les trois nécropoles de Tatoralt, Afalou Bou Rhummel et Columnata représentent les meilleurs exemples où l'acte d'inhumation est affirmé⁴⁵.

De cette genèse de l'action de rendre hommage aux morts, nous constatons dans la pratique mortuaire certains cas des dissemblances subtiles et dans d'autres cas notables. La mort est, avant toute considération, un changement d'état et de lieu ; l'homme a compris que son corps subit une métamorphose quand il meurt. Lui ériger une tombe, c'est le transposer vers un autre endroit temporaire.

La gestuelle demeure pratiquement identique : elle consiste à déposer le mort selon un rituel défini par les croyances de chaque groupe ethnique et la vision que les anciens se font de cet au-delà réel ou fictif. C'est cette idée du passage vers une autre vie qu'ils s'ingénient à faire accompagner leurs disparus par des offrandes faites de parures, de céramiques et de bijoux. Nous remarquons en effet, que cette tradition funéraire est un fait établi durant toutes les époques, tant préhistoriques qu'historiques. On retrouve le même usage dans les sites d'Afalou Bou Rhummel et Tamar Hat en Algérie ; d'autant plus que cette utilisation d'ocre rouge s'est installée dans des événements et rituels funéraires, continuant d'accompagner l'enfant et l'adulte, l'être masculin et féminin, l'individu jeune ou vieux⁴⁶. Cette coutume s'est perpétuée dans les sociétés protohistoriques et libyques et se poursuivra durant la période punique où les tombes de Carthage avaient fourni ce matériel de parure.

La forme des monuments varie d'une civilisation à une autre ; le substrat culturel et l'environnement ont joué un grand rôle pour le développement de l'architecture en général, et plus particulièrement l'architecture funéraire. Au-delà des rituels et de ces infrastructures, c'est

⁴⁵ Chaïd Saoudi, Y., *op.cit.*, p. 4-5.

⁴⁶ Roubet, C., Amara, I. (2013), « Ocre », in *Encyclopédie Berbère*, t. XXXV, p. 5699-5705.

l'histoire des mentalités qui est mise en évidence à cette époque. Un particularisme culturel et identitaire s'affirme et cela est flagrant durant la période romaine où le souci de pérenniser sa mémoire reste un fait majeur. À cet effet, le défunt, même parti vers l'au-delà aura toujours besoin des vivants qui lui rendront un culte sur sa tombe. Les inscriptions invoqueront son nom, c'est pour cela qu'il s'est efforcé durant toute son existence d'avoir un comportement vertueux.

Bibliographie

- Becharte, H. (2006), « Tenir un miroir dans l'art funéraire grec antique » in *L'expression des corps. Gestes, attitudes, regards dans l'iconographie antique*, P.U.R.
- Benabou, M. (2005), *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, la Découverte.
- Bénichou-Safar, H. (1982), *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*, CNRS.
- Berthier, A., Charlier, R. (1955), *Le sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, Paris, Textes.
- Blanc, N., Leyge, F. (1998), « Les vivants et les morts », in *Au royaume des morts. La peinture funéraire antique*, catalogue de l'exposition Paris, RMN.
- Bouchenaki, M. (1975), *Fouilles de la nécropole occidentale de Tipasa (1968-1972, Matarès)*, Alger.
- Camps, G., Camps Faber, H. (1963), *La nécropole mégalithique de Dj Mezala à Bou Nouara*, Mémoire du CRAPE, Paris.
- Camps, G. (1982), *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, CNRS.
- Chaïd Saoudi, Y. (2013), « Quelques principes de l'archéologie funéraire appliqués à la nécropole préhistorique de Columnata (Tiaret, Algérie) », in *Athar*, Actes du troisième colloque national, *Rôle et importance de l'archéologie pour l'écriture de l'histoire*, Alger.
- Chamla, M.-C. (1970), *Les hommes épipaléolithiques de Columnata (Algérie-occidentale), Etude anthropologique*, Mémoire du CRAPE, Paris.
- Cintas, P. (1949), « Fouilles puniques à Tipasa », in *Revue Africaine*, t. XCII, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres, Alger, Direction des Antiquités.
- Crubézy, E. (2000), « L'étude des sépultures ou du monde des morts au monde des vivants. Antrobiologie, archéologie funéraire et anthropologie du terrain », in A. Ferdière (dir.), *Archéologie funéraire*, Paris, Errance, Collection « archéologiques », Paris.
- Drici, S. (2006), « Migrations et mouvements des personnes en Afrique du Nord : étude onomastique des colonies de Sitifis et Thamugad », in *africa Romana*.

- Guery, R. (1985), *La nécropole orientale de Sitifis (Sétif-Algérie). Fouilles de 1966-1967*, C.N.R.S.
- Hachi, S. (2003), *Aux origines des arts premiers en Afrique du Nord*, Alger, CNRPAH.
- Hachi, S. (2003), *Les cultures de l'homme de Mechta Afalou. Le gisement d'Afalou Bou Rhummel (massif des Babors, Algérie)*, Les niveaux supérieurs 13 000-11 000 BP, Alger, CNRPAH.
- Lebohec, Y. (1995), « Le sentiment de la mort chez les Lignons », in *La mort au quotidien dans le monde romain*, Paris.
- Méniel, P. (2008), *Manuel d'archéozoologie funéraire et sacrificielle : Age de fer*, France, Broché.
- Mezzolani, A. (2011), « La ville des morts » in *les Phéniciens en Algérie. Les voies du commerce entre la méditerranée et l'Afrique noire*, Alger.
- Olszewski, M.-T. (2001), « Le langage symbolique dans la décoration à scène mythologiques et son sens dans les tombes peintes de l'orient romain. Nouvelle approche », in *La peinture funéraire antique, IV^e siècle av. J.-C. IV^e siècle ap. J.-C.*, Paris.
- Roubet, C., Amara, I. (2013), « Ocre », in *Encyclopédie Berbère*, t. XXXV.
- Rougé, J. (1969), « Un collège funéraire », in *Textes et documents relatifs à la vie économique et sociale dans l'empire romain (31 avant J.-C- 225 après J.-C)*, Paris.
- Sartre-Fauvriat, A. (2001), *Des tombeaux et des morts. Monuments funéraires, société et culture en Syrie du sud du I^{er} siècle av. J.C au VII^e ap. J.-C.*, t. II, Beyrouth.
- Tillier, A.-M. (2009), *L'homme et la mort. L'émergence du geste funéraire durant la préhistoire*, Paris, CNRS.
- Vigne, J.-D. (1987), « Le problème de l'interprétation des restes de repas en milieu funéraire au travers des ensembles fauniques de deux sites stratifiés : Can Pey (Mont ferrer en Pyrénées-Orientales) et Capula (Lévi, Corse) », *Anthropologie physique et archéologique. Méthodes d'études des sépultures*, in Actes du colloque de Toulouse, Paris, CNRS.